



Notice au GAL pour la consultation écrite ouverte du lundi 27 mars au 3 avril 2023

[Lien web de la consultation](#)

3 dossiers sont programmés dans le cadre de cette consultation écrite

Cette notice indique pour chaque projet : intitulé, structure porteuse, budget / plan de financement et proposition de note au regard des critères de la grille d'analyse du GAL.

Cette note est proposée sur la base de celles attribuées par les membres du GAL qui ont participé au vote des projets au moment de leur analyse préalable (à l'issue de la présentation des porteurs de projet devant le comité).

Nous attirons votre attention sur 3 points :

- le **quorum est requis**. Vous devrez répondre à l'ensemble des points soumis au vote en prenant soin de **mentionner votre nom** pour que votre vote soit pris en compte ;
- si vous souhaitez attribuer une autre note à un projet que celle proposée : merci de nous faire suivre le détail de cette note critère par critère (par mail ou courrier) ;
- une note supérieure à 1 point au-dessus de la moyenne vaut acceptation de l'aide LEADER à attribuer au projet.

Documents utiles complémentaires :

- Les fiches-projets (documents de présentation détaillée des projets)
- La grille d'analyse du GAL a été envoyée par mail avec cette notice

L'équipe du Pays Comminges Pyrénées se tient à votre disposition en cas de besoin.

Information

La liste des membres du comité de programmation LEADER est jointe au mail d'invitation.

Le comité de programmation LEADER se compose désormais de 26 membres titulaires et 26 membres suppléants répartis en deux collèges répartis comme suit : 22 membres dans le collège privé et 28 membres dans le collège public.

Proposition de modification de la maquette financière

Les montants restants sur les fiches-actions 3 et 5 ne permettent pas de couvrir les aides sollicitées par des dossiers pour cette programmation.

- Transfert d'un montant de 319,33 € de la fiche action 1 (culture) vers la fiche action 3 (tourisme) ;
- Transfert d'un montant de 76,75 € de la fiche action 4 (économie) vers la fiche action 3 (tourisme) ;
- Transfert d'un montant de 175,61 € de la fiche action 9 (transition) vers la fiche action 3 (tourisme) ;
- Transfert d'un montant de 414,16 € de la fiche action 8 (Ressources) vers la fiche action 3 (tourisme) et transfert d'un montant de 26,99€ de la fiche action 8 (Ressources) vers la fiche action 5 (services) ;
- Transfert d'un montant de 1 513,31€ de la fiche action 2 (ESS) vers la fiche action 5 (services).

1) Centre de ressources LGBT+ Mobile (Association ACCEPT)

Budget prévisionnel

Nature des dépenses prévisionnelles	Montant (€)
	<input checked="" type="checkbox"/> TTC ou <input type="checkbox"/> HT
Achat véhicule neuf modèle H2-L2	26 390,00 €
Aménagement intérieur du véhicule	22 282,50 €
Fourniture et matériel pédagogique	2 808,33 €
TOTAL	51 480,84 €

Plan de financement

	Montant prévisionnel (€)	Taux (%)
Etat (préciser) : DILCRAH	9 000,00 €	17,5 %
Région Occitanie	1 232,23 €	2,4 %
Département Haute-Garonne	1 485,18 €	2,9 %
Communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges	2 065,99 €	4 %
Communauté de communes Pyrénées Haut Garonnaises	1 032,99 €	2 %
Communauté de communes Cagire Garonne Salat	1 032,99 €	2 %
SOUS-TOTAL des financeurs publics nationaux	15 849,38 €	30,8 %
Autofinancement	11 857,40 €	23 %
Dont Financement privé (fondation Prévent Tour Care)	10 000,00 €	
Financement FEADER sollicité au programme LEADER	23 774,05 €	46,2 %
TOTAL	51 480,84 €	100 %

Proposition de notation : **22/29 note supérieure au seuil de sélection** (détail de la note ci-dessous)

1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER (sur 10 points)	9
1. A. Partenariat / Mise en réseau (0, 1, 2 ou 3)	3
1. B. Démarche ascendante et/ou participative (0, 1 ou 2)	1
1. C. a Degré d'innovation (0, 1 ou 2)	2
1. C. b Nature de l'innovation (0, 1 ou 2)	2
1. D. Démarche de transférabilité / caractère pilote de l'opération (0 ou 1)	1
2/ La stratégie locale du GAL Comminges Pyrénées (sur 12 points)	9
2. A. Le projet est-il structurant (échelle de réalisation et/ou d'impact) ? (0, 1, 3 ou 4)	3
2. B. Cohérence avec la fiche action ciblée de la stratégie du GAL ? (0, 2 ou 4)	4
2. C. Impact local du projet en termes d'emploi et d'activité économique générée (0, 2 ou 4)	2
3 / Les finalités et éléments de méthode du développement durable (sur 5 points)	2
3. A. Contribution du projet à une ou plusieurs finalités du développement durable (0, 2 ou 5)	2
4 / La faisabilité et les modalités de mise en œuvre du projet (1 point)	2
4. A. a. Les objectifs du porteur de projet par rapport aux indicateurs d'évaluation du GAL sont cohérents et suffisamment ambitieux par rapport à la stratégie du GAL (0 ou 1)	1
4. A. b. [Pour les porteurs de projets privés] Capacité démontrée à mettre en œuvre le projet : capacité d'autofinancement et d'avance de trésorerie, cohérence du projet au vue du projet global de la structure (NC, 0 ou 1)	1
4. A. c. Pour les projets relevant d'une opération événementielle/animation ponctuelle : le projet s'inscrit dans une stratégie plus globale de la structure porteuse (NC, 0 ou 1)	NC
4. B. L'après-projet LEADER (animation et financement) (NC, 0 ou 1)	NC

2) Réhabilitation de la Piscine Intercommunale d'Aurignac (Communauté de communes Cœur Coteaux du Comminges)

Ce dossier a reçu une aide de **145 175 €** en avril 2022.

En raison de l'augmentation du coût de travaux et du plafond LEADER non atteint, ce dossier peut prétendre à une revalorisation de son aide à hauteur de **170 000 €**.

Budget prévisionnel

Nature des dépenses prévisionnelles	Montant total (€)
	□ TTC ou x HT
Assistance Maîtrise d'Ouvrage	20 000 €
Maîtrise d'œuvre	41 280 €
Contrôles	6 700,40 €
Travaux bâtiment et bassin	537 122,61 €
Travaux d'étanchéité bassins	228 977,36 €
TOTAL	834 040,37 €

Plan de financement prévisionnel :

	Montant prévisionnel (€)	Taux (%)
ETAT DETR 2020	253 925 €	
Région	135 000 €	
CD31	75 000 €	
SOUS-TOTAL des financeurs publics nationaux	463 925 €	55,6 %
Autofinancement	200 115,37 €	24 %
Recettes générées par le projet (préciser) : DSP /an	200€	
Financement FEADER sollicité au programme LEADER	170 000 €	20,4 %
TOTAL	834 040,37 €	100%

Proposition de notation : **19/28 note supérieure au seuil de sélection** (détail de la note ci-dessous)

1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER (sur 10 points)	6
1. A. Partenariat / Mise en réseau (0, 1, 2 ou 3)	2
1. B. Démarche ascendante et/ou participative (0, 1 ou 2)	1
1. C. a Degré d'innovation (0, 1 ou 2)	1
1. C. b Nature de l'innovation (0, 1 ou 2)	2
1. D. Démarche de transférabilité / caractère pilote de l'opération (0 ou 1)	0
2/ La stratégie locale du GAL Comminges Pyrénées (sur 12 points)	7
2. A. Le projet est-il structurant (échelle de réalisation et/ou d'impact) ? (0, 1, 3 ou 4)	1
2. B. Cohérence avec la fiche action ciblée de la stratégie du GAL ? (0, 2 ou 4)	4
2. C. Impact local du projet en termes d'emploi et d'activité économique générée (0, 2 ou 4)	2
3 / Les finalités et éléments de méthode du développement durable (sur 5 points)	5
3. A. Contribution du projet à une ou plusieurs finalités du développement durable (0, 2 ou 5)	5
4 / La faisabilité et les modalités de mise en œuvre du projet (1 point)	1
4. A. a. Les objectifs du porteur de projet par rapport aux indicateurs d'évaluation du GAL sont cohérents et suffisamment ambitieux par rapport à la stratégie du GAL (0 ou 1)	1
4. A. b. [Pour les porteurs de projets privés] Capacité démontrée à mettre en œuvre le projet : capacité d'autofinancement et d'avance de trésorerie, cohérence du projet au vue du projet global de la structure (NC, 0 ou 1)	NC
4. A. c. Pour les projets relevant d'une opération événementielle/animation ponctuelle : le projet s'inscrit dans une stratégie plus globale de la structure porteuse (NC, 0 ou 1)	NC
4. B. L'après-projet LEADER (animation et financement) (NC, 0 ou 1)	NC

3) Aménagement Table d'orientation (Commune de St-Frajou)

Ce dossier a reçu une aide de **14 028,31 €** en novembre 2022.

En raison de la connaissance tardive de l'assiette du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, ce dossier peut prétendre à une revalorisation de son aide à hauteur de **15 014,16 €**.

Budget prévisionnel

Nature des dépenses prévisionnelles	Montant (€)
	<input type="checkbox"/> TTC ou <input checked="" type="checkbox"/> HT
Terrassement, création d'un dôme	34 640
Contrôles	1350
Table pique-nique	1 545,41
TOTAL	37 535,41 €

Plan de financement prévisionnel

	Montant prévisionnel (€)	Taux (%)
Département	15 014,16	40 %
Communauté(s) de communes (préciser) :	-	-
SOUS-TOTAL des financeurs publics nationaux	15 014,16 €	40 %
Autofinancement	7 507,09 €	20 %
Financement FEADER sollicité au programme LEADER	15 014,16 €	40 %
TOTAL	37 535,41 €	100 %

Proposition de notation : **15/28 note supérieure au seuil de sélection** (détail de la note ci-dessous)

1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER (sur 10 points)	7
1. A. Partenariat / Mise en réseau (0, 1, 2 ou 3)	2
1. B. Démarche ascendante et/ou participative (0, 1 ou 2)	1
1. C. a Degré d'innovation (0, 1 ou 2)	1
1. C. b Nature de l'innovation (0, 1 ou 2)	2
1. D. Démarche de transférabilité / caractère pilote de l'opération (0 ou 1)	1
2/ La stratégie locale du GAL Comminges Pyrénées (sur 12 points)	5
2. A. Le projet est-il structurant (échelle de réalisation et/ou d'impact) ? (0, 1, 3 ou 4)	1
2. B. Cohérence avec la fiche action ciblée de la stratégie du GAL ? (0, 2 ou 4)	2
2. C. Impact local du projet en termes d'emploi et d'activité économique générée (0, 2 ou 4)	2
3 / Les finalités et éléments de méthode du développement durable (sur 5 points)	2
3. A. Contribution du projet à une ou plusieurs finalités du développement durable (0, 2 ou 5)	2
4 / La faisabilité et les modalités de mise en œuvre du projet (1 point)	1
4. A. a. Les objectifs du porteur de projet par rapport aux indicateurs d'évaluation du GAL sont cohérents et suffisamment ambitieux par rapport à la stratégie du GAL (0 ou 1)	1
4. A. b. [Pour les porteurs de projets privés] Capacité démontrée à mettre en œuvre le projet : capacité d'autofinancement et d'avance de trésorerie, cohérence du projet au vue du projet global de la structure (NC, 0 ou 1)	NC
4. A. c. Pour les projets relevant d'une opération événementielle/animation ponctuelle : le projet s'inscrit dans une stratégie plus globale de la structure porteuse (NC, 0 ou 1)	NC
4. B. L'après-projet LEADER (animation et financement) (NC, 0 ou 1)	NC

L'équipe du Pays Comminges Pyrénées se tient à votre disposition en cas de besoin.